



Des droits égaux et des perspectives viables pour tous les réfugiés de guerre

Les réfugiés ukrainiens obtiennent immédiatement le statut de protection S, alors que la plupart des réfugiés de pays en guerre comme l'Afghanistan et la Syrie vivent ici souvent pendant des années avec une admission provisoire (permis F). Cela doit changer. Le PS Migrant-e-s Suisse exige :

1. Les mêmes droits et les mêmes perspectives pour tous les réfugiés de guerre.
2. Les propositions du Conseil fédéral de 2017 pour un nouveau statut de protection avec droit de séjour doivent être mises en œuvre.
3. Un droit de séjour automatique après cinq ans au plus tard (au moins une autorisation de séjour B) indépendamment du fait qu'une personne perçoive ou non une aide sociale.
4. Les cantons doivent utiliser les contributions de la Confédération et les redistribuer aux réfugiés, aux familles d'accueil et aux programmes des organisations sociales.
5. Prise d'emploi dès le premier jour et non qu'après avoir été admises provisoirement.
6. Permettre la participation à la vie sociale et économique grâce à la reconnaissance des diplômes et à l'accès à la formation
7. Encourager l'intégration dans tous les cas, car c'est aussi une condition préalable au retour : celui qui maîtrise la langue, exerce une activité professionnelle et poursuit sa formation peut quitter la Suisse en position de force
8. Faciliter l'accueil dans les familles et les amis pour tous – encourager l'initiative personnelle au lieu de l'entraver par l'hébergement collectif.
9. Répartition dans les cantons avec des incitations et non des contraintes
10. Liberté de voyager pour toutes et tous; toutes les interdictions de voyager doivent être supprimées.
11. Regroupement familial pour toute et tous sans attendre trois ans et indépendamment de l'aide sociale.
12. Une aide sociale équivalente pour tous les réfugiés, sans que les personnes originaires d'Afghanistan et de Syrie ne soient obligées de donner de l'argent et des objets de valeur pour couvrir les frais – à la différence des réfugiés de guerre d'Ukraine.
13. Respect pour tous – mise en place de services de médiation à bas seuil pour clarifier les malentendus et garantir une approche respectueuse et de soutien aux personnes en fuite.
14. Des documents de voyage et d'état civil pour toutes et tous grâce au soutien pragmatique des représentations suisses sur place et à des documents de remplacement établis en Suisse.
15. Soutien psychosocial pour toutes et tous, indépendamment de l'origine et du statut de séjour au lieu d'aggraver encore les charges psychiques dues à la fuite par l'"accueil provisoire" et la précarisation.